

DURÉE

7H

1 jour en présentiel

**PRÉ REQUIS -PUBLIC
CONCERNÉ**

Cette formation s'adresse aux professionnels de la santé et de l'Activité Physique Adaptée souhaitant intégrer la prescription de l'APA dans leur pratique

LIEUX

- Maison Sport Santé
401 Bd Georges Brassens 12100 Millau ou
- Dans vos locaux

TARIFS

- Groupe de professionnels :
Sur devis
- Professionnel indépendant
Frais pédagogiques 280 € HT

Prise en charge FIFPL

ACCÉSSIBILITÉ HANDICAPÉ

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, sous réserve de nous en informer en amont. Nous évaluerons ainsi les ajustements nécessaires.

ORIENTEZ VOS PATIENTS VERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Optez pour une formation adaptée à vos besoins !

OBJECTIF

Cette formation a pour but d'accompagner les professionnels de santé à la prescription des activités physique adaptée, dans le cadre de la prévention des maladies chroniques et de la sédentarité, et faciliter le parcours sport santé du patient

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Expliquer les enjeux de la promotion de l'activité physique pour le patient et pour la société
- Différencier l'inactivité physique de la sédentarité
- Utiliser la prescription de l'activité physique adaptée à des fins thérapeutiques
- Savoir orienter le patient dans un parcours sport santé et collaborer avec les professionnels de l'APA

CONTENUS

- Recommandations médicales et scientifiques
- Le cadre légal, directives nationales et référentiels métiers
- Sport sur ordonnance et financement
- Les outils de prescription
- Le bilan de condition physique
- Organisation territoriale du sport santé

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET
D'ÉVALUATION**

- Echanges interactifs autour de support multimédias, d'apports théoriques et ateliers pratiques
- Partage d'expérience
- Etude de cas
- Questionnaire d'auto évaluation en début de formation et en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION/DELAIS D'ACCES

- Formation ouverte toute l'année pour des groupes de 4 à 12 salariés
- Au plus tard, 2 mois avant le début de l'action

FORMATRICE

Pour toute demande de renseignement ou inscription, veuillez contacter :

F.Carrat Kinésithérapeute du sport

☎ 06 24 21 14 33

✉ contact@solution-sport.com